

LOGEMENT | GENÈVE

Les mal logé-e-s s'organisent dans les quartiers de Genève

... page 5



ÉCOLOGIE | ALUMINIUM

Alcoa en islande ... page 4

MANIFS ANTI-WEF

Fouilles ou abus sexuels

... page 5

Incendie de la maison de paille : retour sur les événements

Un incendie a ravagé la maison de paille de Lausanne le 21 décembre à 4h00 du matin. Les deux personnes qui y dormaient ont pu sortir rapidement, brûlées au deuxième degré. Le feu s'est propagé à partir d'un coin de la maison, éloigné du poêle et accessible par en-dessous. C'est cet endroit précis que les habitants ont vu brûler en premier : il présentait un segment de poutre exceptionnellement atteint. Des analyses chimiques mandatées par le collectif ont révélé des traces d'essence à proximité (éléments lourds non volatils). Aucun produit pétrolier n'étant stocké là avant l'incendie, la seule hypothèse crédible est celle d'un « accélérateur » placé et enflammé à cet endroit pour incendier la maison.

L'enquête

L'enquête a été instruite dès le premier jour sous la très douteuse forme « sommaire », qui juridiquement s'applique à des cas bénins. Il n'y a eu aucune expertise scientifique, ni de la police ni des pompiers. Le juge d'instruction a renoncé à utiliser l'IPSC (police scientifique) et les chiens policiers sous des prétextes fallacieux et absurdes. Une plainte contre inconnu a été déposée quelques jours plus tard. Cependant, le juge n'a pas jugé bon de faire quoi que ce soit (appel à témoins, analyses...) avant que le collectif n'annonce dans la presse ses propres éléments et ne dénonce l'inexistence de l'enquête. Depuis, les seules auditions passées l'ont été sur notre demande. Des prélèvements ont été (tardivement) effectués par un laboratoire officiel, mais n'ont pas encore été analysés. Autant dire qu'on peine à croire que la justice n'arrive un jour à une conclusion à laquelle elle n'a visiblement pas envie d'aboutir.

Où l'on voit dans quelle irréalité se joue le cirque politicien...

Le jour après l'incendie, avec un opportunisme politique à peine masqué et une empathie feinte, le syndic D.Brelaz déclarait maintenir la proposition de terrain au collectif, issue jusqu'à lors présentée en susucrer pour sortir de la « crise » maison de paille. Puis, sautant sur le premier os à ronger (une audition pourtant confidentielle de l'enquête) la Municipalité crie à l'incompétence et au mensonge, pour justifier un revirement total de sa position, en nous insultant au passage. Tentant de discréditer l'entier de la démarche et les compétences des spécialistes qui soutiennent le projet, la Municipalité rompt alors toute « négociation ».

... page 2

Incendie de la maison de paille : retour sur les événements

Le monde qui sépare les promesses de la ville en matière de « logement social » et la politique réellement menée à un nom : les profits mafieux, ou « paix du logement » pour les socialistes. Quand elle clamait que ce n'était que l'illégalité de la maison de paille qui posait problème ceci est maintenant complètement contredit.

Pendant ce temps, le conseil communal se fait du souci : qui va payer ? Le syndic Brélaz, se voulant rassurant, a demandé des devis à des entreprises privées en attendant que le juge permette le déblaiement. Et le conseil de voter pour que les frais soient à la charge « des responsables, le cas échéant à des promoteurs-constructeurs ». Malgré que Brélaz l'ait systématiquement omis dans ses déclarations, le collectif s'était dès le départ engagé à s'occuper du déblaiement. Le reste concerne l'intervention des pompiers, qui ne peut être imputée aux victimes d'un incendie criminel.

Déblaiement éclair

En une journée, vingt à trente personnes ont dégagé le terrain, trié et évacué les déchets. Le jour suivant, on a commencé à aménager des terrasses pour de futurs événements. Le soleil, la solidarité et la bonne humeur ont été au rendez-vous, se passant très bien des entreprises et des législateurs pour regagner ce lieu. La paille - n'ayant de loin pas été complètement brûlée contrairement à ce que laissait croire la version médiatisée de la réalité - a été répandue sur le terrain ou entassée pour être compostée. Essayez de faire de même avec une maison en béton...

Se rencontrer

Nous n'entendons pas en rester là dans nos interventions urbaines, et nous allons commencer par fêter la réappropriation de ce terrain, le samedi 19 avril. Nous voulons retrouver cet incroyable lieu de rencontre qu'était la maison de paille : faire revivre le jardin potager, organiser des projections, etc... Une exposition est en préparation pour cette occasion, ainsi que la reproduction d'informations sur l'autoconstruction et les techniques



écologiques.

Soutien nécessaire

Depuis septembre 2007, un comité de soutien s'est formé pour intervenir en faveur de l'expérience d'autoconstruction en paille à l'avenue César-Roux. En novembre, le comité s'est constitué en association à laquelle tout personne qui adhère à la démarche est bienvenue. L'incendie ne signifie pas que le soutien se termine, au contraire. Outre la couverture des frais judiciaires du collectif, l'association s'engage en faveur de futurs projets d'écologie radicale, du réaménagement du terrain, d'une publication sur

ASSEMBLÉE DES MAL-LOGÉ-E-S

Lettre ouverte au Conseil d'Etat et à tous les organismes qui assument une responsabilité dans la crise actuelle du logement

*Lettre de l'AG des mal-logé-e-s écrite sur
la Plaine de Plainpalais le 2 mars 2008*

Messieurs les Conseillers d'Etat,

La cinquième Assemblée des Mal-logé-e-s, réunie sur la Plaine de Plainpalais ce 2 mars 2008, a décidé d'adresser une requête urgente au Conseil d'Etat et à tous les organismes qui assument une responsabilité par rapport à la crise actuelle du logement.

L'Assemblée a entendu de nombreux témoignages accablants : personnes qui cherchent un logement décent depuis des années, locataires confrontés à des congés et des hausses de loyers abusives, habitants expulsés sans relogement, fins de non-recevoir des régies et des services publics du logement, etc. Elle a constaté l'inadéquation quantitative et qualitative des projets de construction et d'urbanisme actuels. Ces projets ne résoudront pas (voire aggraveront) la crise et la détérioration des conditions de vie du plus

grand nombre. Il faudra des mesures bien plus énergiques pour déserrer l'étau financier dans lequel sont pris les habitants de Genève ! Enfin, l'Assemblée des Mal-logé-e-s a remarqué que des dispositions constitutionnelles et légales supposées remédier aux problèmes actuels du logement ne sont pas appliquées, ainsi l'article constitutionnel établissant un droit au logement dont les dispositions d'application prévoient notamment la remise sur le marché de logements laissés vides et des mesures propres à éviter que des personnes se retrouvent sans logement suite à une expulsion.

Dans ces conditions et devant l'urgence, il nous paraît légitime d'exiger :

La reconnaissance, par le Conseil d'Etat, de l'état d'urgence en matière de logement ;

Un moratoire sur les changements d'affectation de locaux d'habitation en locaux commerciaux ;

La mise à disposition de terrains et la tolérance pour des constructions alternatives ;

Un moratoire total sur toutes les expulsions, de



locataires comme de squatters, tant que la pénurie exclut un relogement décent ;

La réquisition des locaux laissés vides, quelle que soit leur affectation (commerciale ou locative) et leur remise en location et la tolérance envers leur éventuelle occupation par les citoyens.

Ces cinq points devront être admis et un calendrier de mise en oeuvre proposé le 2 avril 2008 au plus tard, faute de quoi l'Assemblée des Mal-logé-e-s appellera la population à les mettre elle-même en pratique. Nous demandons aux destinataires de cette lettre ouverte de prendre position sur ces exigences et appelons toutes les personnes concernées à se rendre au siège du Conseil d'Etat pour prendre acte de sa réponse, le mercredi 2 avril dès 13H. •

mercredi 12 mars 2008 par Des mal-logés

l'expérience réalisée, de la critique de l'urbanisme et de la promotion de l'autoconstruction.

Succès de la conférence

L'association de soutien à la maison de paille a organisé le 1^{er} mars une conférence sur la construction en bottes de paille, avec l'architecte Werner Schmidt et l'ingénieur Peter Braun qui ont réalisé 11 constructions en paille en Suisse et en Italie. Environ 250 personnes y ont assisté avec grand intérêt. La conférence a montré que c'est une technique performante et crédible, que le collectif Straw d'la Bale a réussi à s'approprier en autoconstruction, presque sans spécialisation. Au-delà de l'intérêt du matériau paille lui-même, on s'approche à travers ces diverses rencontres, de la création possible de réseaux d'autoconstruction écologique en suisse romande.

Remorque incendiée

Le soir du 1^{er} mars, les bottes de paille qui avaient été placées en ville pour annoncer la conférence, puis rassemblées sur la remorque d'une voiture, ont été incendiées pendant que conférenciers et organisateur-trices se restauraient. La remorque a été détruite et l'arrière de la voiture endommagé. Difficile de dire s'il s'agissait d'un acte gratuit ou d'un nouvel essai d'intimidation...

Cotisations : 50.- si salarié-e. CCP 17 - 56 80 16 - 9, à Lausanne (depuis l'étranger, No IBAN: CH 04 0900 0000 1756 8016 9, code BIC de Postfinance POFICH-BEXXX

Collectif Straw d'la Bale – autoclausanne@no-log.org - <http://autoconstruction-en-paille.over-blog.com>



Procès pour violation de domicile aux squatters du château-ferme de Chésereux

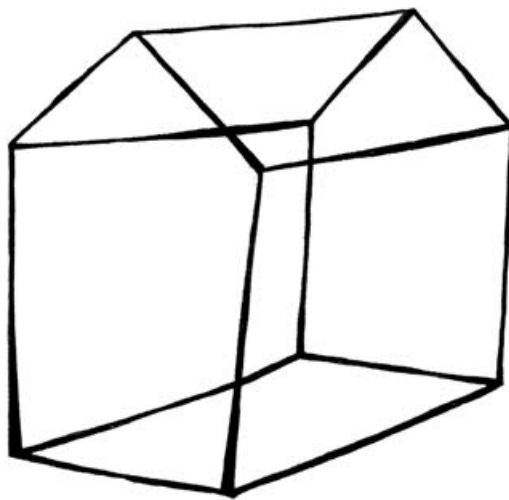
Après l'héritage du domaine, la nouvelle propriétaire laissa vide la ferme pendant 4 ans. Seuls les 35 hectares de terre et une petite partie des bâtiments annexes sont exploités par un agriculteur.

Le 5 Septembre 2006, le château-ferme fut occupé et des travaux de remise en état entrepris comme : remplacement des fenêtres, remplacement de certaines tuiles, remise en fonction des installations sanitaires, réhabilitation des conduits de cheminée existants, installation des chauffages à bois. Différents ateliers se sont mis en place et chaque année, le jardin cultivé par les habitant-es procure un grand nombre de légumes.

Le collectif a tenté de trouver un accord, d'abord sous la forme d'un contrat de confiance puis d'un contrat de tolérance et d'une demande de réintégrante.

Il y eu de nombreux échanges avec l'avocat de la propriétaire, en vain ! Nous sommes toujours engagé-e-s à partir un mois avant le début effectif des travaux. Le 28 avril 2008 à 14h. nous sommes jugé-e-s pour avoir fait revivre ce bâtiment qui sinon aurait été abandonné pendant 6 ans.

Nous vous invitons à venir nous soutenir par votre présence au jugement qui aura lieu au tribunal d'arrondissement de Nyon à 14h le 28 avril 2008.



Squat du Mont d'Or : les propriétaires s'acharnent

En 2003, deux maisons sont occupées à la rue du Mont d'Or à Lausanne. 25 personnes, habitant-e-s ou non, sont contrôlé-e-s par les flics lors d'une descente au début de l'occupation. Après le départ des habitant-e-s quelques mois plus tard (le 31 juillet), les bâtiments sont lourdement sabotés par les propriétaires. Bien que le tribunal pénal ait levé les accusations faites aux occupant-e-s de dommages à la propriété, les propriétaires leur réclament 307 944.20 Frs de réparations devant la justice civile ! 5 ans plus tard, les 25 personnes contrôlées sur les lieux à l'époque sont convoqué-e-s à une audience préliminaire, le 29 mai, avant un procès dont la date n'est pas encore connue. Vu l'absurdité de l'accusation qui a tout d'une tentative d'escroquerie, la juge pourrait tenter la conciliation, mais on ne serait pas surpris de la voir donner finalement raison aux proprios...

A suivre...

Alcoa en islande

MERCREDI 26 MARS 08 À 14H DEVANT LE SIÈGE EUROPÉEN D'ALCOA, Rue Motta 31 – Petit Saconnex – Genève

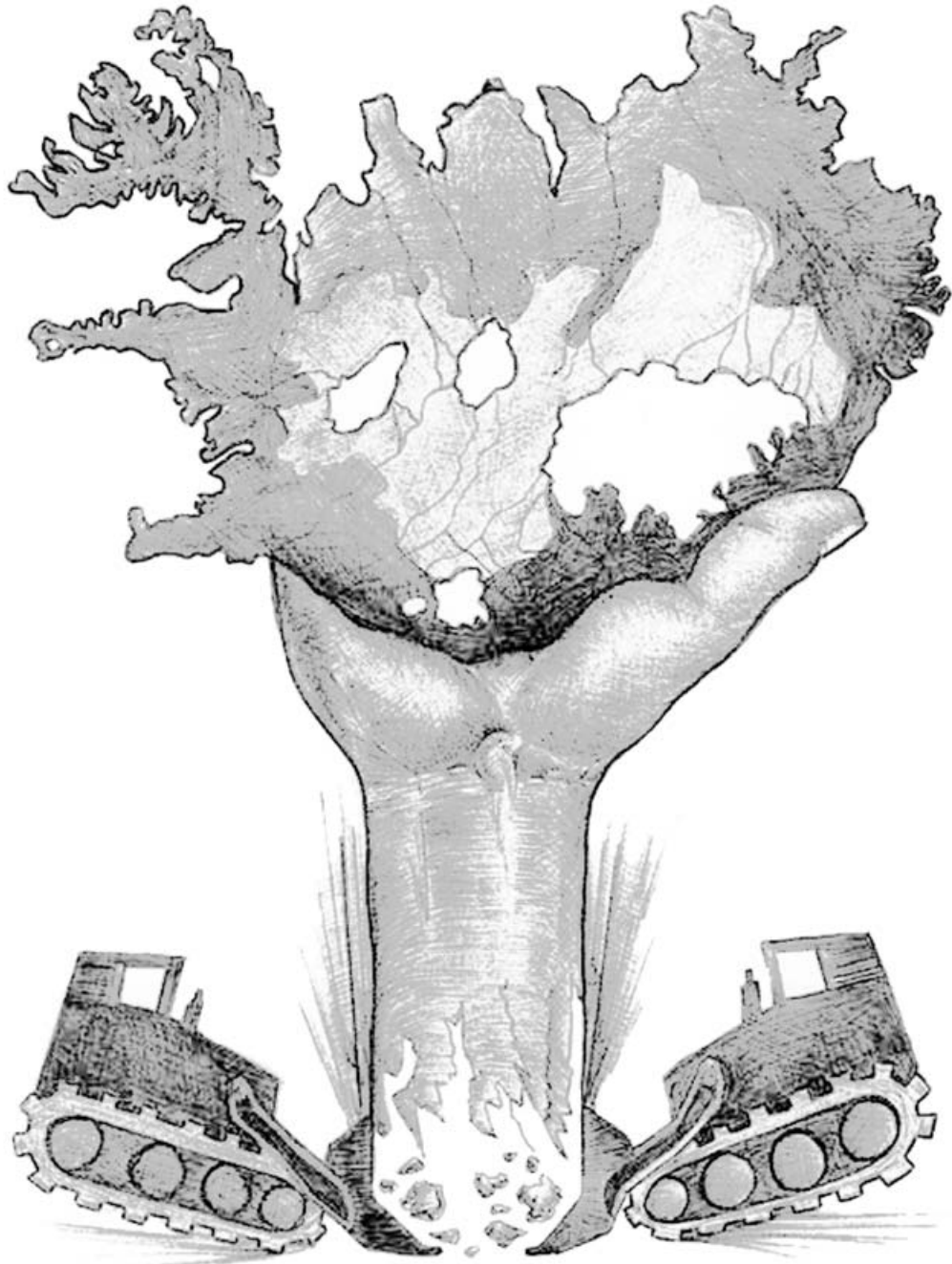
C'est en Islande que se trouve le plus grand territoire sauvage d'Europe. Cette nature unique est en train de disparaître progressivement. En effet, les grandes multinationales de production d'aluminium ALCOA, ALCAN et Century Aluminium, ainsi que d'autres géants de l'industrie lourde, cherchent à exploiter le potentiel énergétique de l'île. Si nous ne les arrêtons pas rapidement, le pays va être transformé en un territoire lourdement industrialisé et pollué.

Une catastrophe écologique pour l'environnement islandais

Les projets industriels en Islande incluent la construction de nouvelles fonderies, l'élargissement de celles déjà existantes, la construction de tunnels et de barrages sur les grandes rivières glacières pour alimenter directement les usines. On estime à 3000 km² la surface de nature intacte qui risque d'être affectée. En bonus, le pays sera quadrillé par des lignes à haute tension. Les conséquences écologiques des grands barrages seront dramatiques : destruction de paysages, disparition de nombreuses espèces animales et végétales, anéantissement d'écosystèmes uniques, érosion des sols. La végétation engloutie contribuera, en pourrissant, à une production massive de méthane. La vie marine souffrira du manque d'apport en limon dû aux barrages sur les rivières. La catastrophe a déjà commencé : le barrage de Kárahnjúkar, achevé en 2007, a englouti 57 km² de terre pour fournir de l'énergie à une fonderie du géant de l'alu ALCOA, déjà installé à Reydarfjörður.

Produire de l'aluminium détruit la planète et promeut la guerre...

Bien que l'alu soit recyclable, sa production est très polluante. Tout d'abord il faut importer la bauxite depuis l'Australie, la Chine, l'Inde et d'autres pays tropicaux, où l'exploitation minière fait des ravages tant sociaux qu'écologiques. Ensuite, l'extraction de l'alumine puis le procédé d'électrolyse nécessaire à la fabrication de l'aluminium sont des processus extrêmement gourmands



en énergie. En conclusion, la production d'alu émet des quantités importantes de CO₂ et de perfluorocarbones, des gaz à effet de serre 7600 fois plus puissants que le CO₂, ainsi que du dioxyde de soufre, à l'origine des pluies acides. Si les projets industriels se concrétisent, les 1'600'000 tonnes d'émissions de CO₂ autorisées par le protocole de Kyoto seront largement dépassées.

À quoi est destinée cette production d'alu ? Une part importante de la production

mondiale est destinée à l'armement. ALCOA ne cache nullement son soutien aux troupes américaines en produisant du matériel d'armement (des pièces pour des avions de combat F-35, des chenilles de chars, des bateaux de combat et des Jeep). Pour le reste, il s'agit principalement de produits pour l'industrie aérospatiale, les véhicules, la construction, ainsi que des emballages (canettes, feuille d'alu, etc).

Fouilles ou abus sexuels ?

A l'occasion de la manif anti-wef interdite à Berne le 19 janvier 2008, les témoignages recueillis auprès de manifestant-e-s romand-e-s nous ont amené-e-s à nous interroger, entre autres choses graves déjà constatées par l'antirep Berne, sur la pratique des fouilles.

Tous les témoignages font état de double fouille : en rue au moment de l'interpellation (soi-disant contrôle d'identité), puis dans le lieu de détention (pour soi-disant et encore une fois contrôler l'identité et l'enregistrer consciencieusement). Relevons que la deuxième était une fouille avec déshabillage intégral, sans respect des directives (déshabillage d'une partie du corps d'abord, puis de l'autre, pour éviter

que la personne se trouve entièrement nue devant la police).

Ces fouilles étaient évidemment inutiles : comme d'hab', on peut faire n'importe quoi à n'importe qui au nom de la « sécurité ». Leur rôle « traditionnel » est d'humilier les personnes au moment où elles se trouvent sans possibilité de défense. Elles représentent donc un abus de pouvoir manifeste.

Cependant, différents témoignages suggèrent que, au-delà de la volonté d'humilier, les pratiques de certain-e-s policiers/ères approchent de l'abus sexuel. Un jeune manifestant nous a décrit une fouille en rue qui ressemble à s'y méprendre à des attouchements sexuels. Un autre manifestant nous a décrit un déshabillage intégral, avec exigence d'exhiber les organes génitaux, qui fait penser furieusement à du voyeurisme.

Lisons plutôt : « Pour ma part, j'ai été fouillé et déshabillé totalement. On a contrôlé toutes mes affaires. On m'a intimé l'ordre de montrer mes parties génitales, le policier m'informant (alors que je posais des questions sur la nécessité de ce traitement) qu'il pouvait me faire une fouille anale si je refusais. Il n'y avait pas de médecin dans cette anti-chambre lors de cette fouille, uniquement deux policiers. »

A force d'entendre des témoignages, nous notons que ce type d'allégation revient avec une certaine fréquence, bien que les gens n'osent pas tellement en parler, encore moins l'écrire. Ces agissements sont à dénoncer comme violations graves de l'intégrité des personnes. •

gar Lausanne, mars 2008

...alors que nous pourrions recycler l'alu actuel

Nous le savons, l'alu est très facilement recyclable. Pourtant, ALCOA et les autres géants de l'alu n'hésitent pas à s'attaquer à l'environnement en produisant de nouvelles quantités monstrueuses d'alu pour augmenter leurs bénéfices. A-t-on vraiment besoin de cette croissance ? A-t-on vraiment besoin de plus d'avions, de plus de voitures neuves et d'emballer chaque aliment dans de la feuille d'alu ?

La complicité du gouvernement islandais

L'Islande détient une bonne quantité de crédits carbone et les normes anti-pollution y sont peu strictes. La majorité au gouvernement islandais désire ainsi attirer les géants de l'industrie pour des raisons économiques. En privilégiant si grossièrement l'exploitation des ressources au détriment de la nature, l'Islande et les grandes industries ne semblent nullement se préoccuper de l'avenir de la planète. Il est temps qu'ils prennent leurs responsabilités !

Saving Iceland

Une importante campagne écologiste, SAVING ICELAND, tente de faire le contre-poids. Joignons ce mouvement, méditons la situation et participons à ce réseau international ! •

www.savingiceland.org
savingiceland.ch@gmail.com

DÉCHETS ITALIENS

Mélée au milieu des ordures (tout est à jeter)

Faut-il incinérer les déchets italiens en suisse ? Certains y voient une occasion inespérée de rentabiliser nos incinérateurs surdimensionnés, qui plus est sous couvert de solidarité (une fois n'est pas coutume). D'autres raccolent le client par voie de presse en l'invitant à venir signer dans leurs magasins une pétition contre l'importation des déchets. Les plus sceptiques se retranchent derrière les risques de traiter avec la mafia.

Les arguments les plus contradictoires et les plus puants auront été entendus pour savoir ce qui est le plus écologique, le plus solidaire ou le plus éthique. Sauf le fond de la question, qui n'est pas de savoir comment éliminer ou recycler les déchets, mais comment ne pas en produire. La crise actuelle est une bonne occasion de sortir de la société de consommation mortifère, que ce soit à Naples, à Lausanne ou à Pékin. L'économie dût-elle en crever.

Croître ou décroître, telle est la question...



AGENDA

avril

Samedi 5 à 22h | espace autogéré

ELEKORE

(Industrial punk breakcore, Singapore, B)
<http://www.myspace.com/elekore>

Samedi 19 après-midi | sur le terrain de la maison de paille

Festivités organisé par l'association de soutien à la maison de paille

Samedi 19 à 22h | espace autogéré

ONE SECOND RIOT

(Noise Hardcore, F)
<http://onesecondriot.free.fr/>



KIRUNANOISE

(Noise, F)
<http://kirunanoise.free.fr/>

Jeudi 24 à 22h | espace autogéré

CONFUSED

(Hardcore/Punk/Drum & Bass, D)
<http://www.confused-noise.net/>

IRMA & LOUISE

(Rock/Experimentelle Musik/Big Beat, Bâle)
<http://www.swissunderground.ch/theeirmalouise/>



mai

Vendredi 2 à 22h | espace autogéré

Punish Yourself side project night :

CHEERLEADER 69

(Ambiant, Toulouse)
<http://www.myspace.com/cheerleader69theband>

BRUME

(Punk HC, Yverdon)

Samedi 10 à 22h | espace autogéré

PNEUMATIC HEAD COMPRESSOR

(Electro-indus-core-noise, B)
<http://pneumaticheadcompressor.be/>

PLUNGE INTO DEATH

(Electro mélodramatic pop-song, B)
<http://www.myspace.com/plungeintodeath>

ACTIVITÉS FIXES

LE POTAGE DE PLOMB
restaurant végétarien,
chaque jeudi à 20h. Espace autogéré.

*

BISTROT ET JEUX
au squatplex de Malley
tous les dimanches à partir de 13 H. Bouffe le soir.

*

BOUFFE POP
les lundi à 20h, au squat de la Sallaz

*

SALON DE THÉ À LA LAITERIE
les lundi de 16h à 19h, Marterey 23

ADRESSES UTILES

Espace Autogéré, César-roux 30, Lausanne.
www.squat.net/ea

*

Ciné Oblo, Av. de France 9, dernier sous-sol, Lausanne.
www.oblo.ch

*

CIRA, Avenue de Beaumont 24, 1012 Lausanne. www.cira.ch